

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 16-368-1927 concernant Le sieur Georgitsis.

n° 16-368-1927

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

7 juillet 1927

Numéro JO

n° 368 du 31/07/1927

Date du numéro

31 juillet 1927

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur: Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884: Vu les dispositions de l'article 7 de la loi du 3 décembre 1849. rendue applicable aux colonies par la loi du 27 mai 1874: Vu l'arrêté du 12 mars 1926, enjoignant au sieur Georgitsis, suiet hellène, d'avoir à quitter le territoire de la colonie: Vu la requête de M Georpitsis. en date DU 28 MAI 1927.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

L'arrêté du 12 mars 1926 précité concernant le sieur Georgitsis. cesse de produire effet à compter de ce jour. Art 2 – L'administrateur chef des districts Isa et Dankali, le commissaire de la ville de Djibouti. sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié, enregistré et communiqué partout où besoins sera.

chapon-baissac